



Ordre des
OPTICIENS
d'ordonnances
du Québec

opticien.qc.ca

606, rue Cathcart, bureau 600
Montréal, Qc H3B 1K9
514 288-7542
1 800 563-6345

DEMANDE DE PERMIS ET ADMISSION AU TABLEAU

Aide-mémoire : documents à produire

Rappel : n'oubliez pas de conserver une copie des documents envoyés et de vous assurer que ceux-ci sont conformes avant de les poster. Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

1.0 - INSCRIPTION À L'EXAMEN PROFESSIONNEL

À envoyer par courriel à l'adresse :

admission@opticien.qc.ca

Date limite : 22 mai 2024 à 16h

Formulaire de demande d'inscription à l'examen professionnel

2.0 - DEMANDE DE PERMIS

À envoyer par la poste à l'adresse :

Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec
a/s de la Responsable, Admission et Tableau
606, rue Cathcart, bureau 600
Montréal QC H3B 1K9

Votre demande de permis sera présentée lors de la séance du Conseil d'administration suivant la réception de celle-ci. Ne tardez pas à nous la faire parvenir.

Formulaire de demande de permis ¹

Une copie certifiée conforme ² de votre certificat de naissance ou de votre passeport

Une photographie récente de vous (au format passeport)

3.0 - DEMANDE D'ADMISSION AU TABLEAU

À envoyer par courriel ou par la poste.

Votre demande d'admission au Tableau ne sera traitée que lorsque vous aurez réussi l'examen et lorsqu'un permis d'exercice vous aura été délivré.

Formulaire de demande d'admission au Tableau (incluant l'avis de cotisation)

¹ Vous devez prêter serment et apposer votre signature devant un [commissaire à l'assermentation](#) à la page 2 de ce formulaire. Celui-ci devra signer, indiquer son nom et son numéro de commissaire à l'endroit prévu. Vous devez également, vous et le commissaire, apposer vos initiales au bas de chacune des pages.

² Afin qu'une copie certifiée conforme d'un document soit valide, vous devez y inscrire : « *Je soussigné·e, (votre nom), atteste que la présente est une copie conforme à l'original* », suivi de votre signature. Sous votre signature, vous devrez vous faire assermenter par un [commissaire à l'assermentation](#). Ce dernier devra inscrire, sous votre phrase : « *Affirmé solennellement devant moi à (ville), ce (date)* », puis signer et indiquer son nom et son numéro de commissaire à l'assermentation.